

MIRANDE

Concours des illuminations

Comme chaque année, la municipalité et l'office du tourisme a organisé au moment des fêtes de fin d'année un concours de maisons illuminées, le but étant de donner à la sous préfecture un air de fête et de poésie en intégrant les décors de façades ou de jardins dans ceux de la ville. Si de nombreux mirandais ornent leurs fenêtres ou portes durant cette période, nombreux sont ceux qui ne s'inscrivent pas à ce concours. Dommage pour eux, car les prix à gagner sont nombreux et de qualité. Après les encouragements du maire Pierre Beaudran envers les participants, Claude Coustau a proclamé les résultats. Suivait un vin d'honneur

Le palmarès 2015/2016

le classement est effectué sur les mêmes bases que pour le concours des maisons fleuries

Maisons centre ville aux possibilités réduites : premières ex-aequo : Mesdames Daunes et Brutz

Maisons sans jardin en agglomération : Manuel Martins

Maisons avec jardin en agglomération : Dominique Belingard - Mme De Oliveira - Jean Noel Belingard - Mme Bouillard

Maisons avec jardin hors agglomération : Micheline Marisy

Catégorie Commerces : Salon de coiffure Françoise Degers - Boulangerie Cabiran

Catégorie enfants : Eloïse Bernès - Quentin Lebe Verdier - Florian Lebé Verdier

Catégorie encouragements Mesdames Vivier et Irazu

Tous les participants ont ainsi reçu de nouvelles décorations lumineuses à économie d'énergie pour mettre en place l'an prochain.



Les lauréats



Les lauréats



Proches familles à se retrouver réunies au palmarès



Pierre Beaudran et Claude Coustaud



encombrant le cadeau ?